

### Investissement étranger—Loi

Ce que j'essaie de dire, c'est que dans l'étude des amendements dont nous sommes saisis, il nous faut nous préoccuper de raffermir le contrôle canadien de l'exploitation des ressources économiques du Canada et de raffermir du même coup une indépendance politique qui s'effrite à mesure que l'étranger resserre son emprise sur notre économie. Il ne faut pas se leurrer: l'influence politique va de pair avec l'influence économique.

Le problème de l'emprise politico-économique sur notre pays est d'intérêt national et cet intérêt devrait l'emporter sur les différends régionaux. Pour cette raison, je m'opposerais à tout amendement qui aurait pour effet de paralyser les efforts de l'Agence d'examen de l'investissement étranger proposée. Je pense en particulier à l'amendement n° 5 présenté par le député de Central Nova (M. Mackay) et qui se lit comme suit:

Chaque fois que l'examen ou l'appréciation d'un investissement proposé ou effectif aura vraisemblablement des répercussions appréciables pour une ou plusieurs provinces, une recommandation doit être soumise au Ministre à ce sujet par un comité d'agents dont la majorité sont représentatifs de la province ou des provinces.

● (1620)

Si nous acceptons la menace du contrôle étranger, qu'il soit politique ou économique, des énormes sociétés pluri-nationales, alors nous devons nous élever au-dessus des considérations de différends régionaux et penser canadien afin que les Canadiens reprennent possession de leur pays. Des amendements comme celui que je viens de citer placent l'intérêt d'une région au-dessus de l'intérêt national. Un tel amendement est une pierre d'achoppement sur la route d'une mesure efficace prise pour atteindre le but visé par le bill lui-même, car toute mesure prise devra faire l'objet d'un accord, dans un domaine où l'histoire démontre que l'accord est l'exception plutôt que la règle.

Si le bill C-132 est efficacement formulé et appliqué, il aidera à protéger les intérêts de toute la population. Le Parlement doit garantir que le gouvernement prend des mesures efficaces pour donner aux Canadiens un certain contrôle sur leur propre destinée.

**M. J. H. Horner (Crowfoot):** Monsieur l'Orateur, en prenant part à ce débat, je dois tout d'abord mentionner le titre de ce projet de loi, qui est une loi visant à créer une agence d'examen de l'investissement étranger. La Chambre est saisie de bien peu de mesures législatives dont le principe soit plus acceptable. De nos jours, tout le monde au Canada veut œuvrer pour contrôler les investissements étrangers et l'influence qu'ils peuvent exercer sur la vie des Canadiens.

Je me rappelle bien que l'ancien argentier du parti libéral en Alberta, maintenant à l'autre endroit, le sénateur Hays, qui fut également ministre de l'Agriculture, a dit, dans un discours à Calgary, que ce qu'il nous fallait c'était une union économique avec les États-Unis. J'abhorre cette pensée. Je me demande comment on peut raisonner ainsi, mais, d'une façon ou d'une autre, c'est ainsi que raisonnent certains Canadiens très riches. Ils veulent une union économique avec les États-Unis. Je n'ai jamais été de leur avis, mais après avoir étudié ce bill, j'ai quelques questions à poser au ministre. Le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) est un homme obligeant. Il est toujours prêt à rendre service. Mais dans son vif désir d'aider les autres, il peut faire du tort parfois, et c'est ce qui m'inquiète dans le cas actuel. La mesure à l'étude renferme peut-être des dispositions préjudiciables. Je puis en accepter l'idée générale mais, je le répète, les

[M. Nelson.]

remarques du sénateur de l'Alberta à Calgary allaient tout à fait à l'encontre de ma façon de penser.

Au dire du député de Burnaby-Seymour (M. Nelson), nous devons mettre de côté nos points de vue régionaux et laisser notre esprit planer au-dessus de ces considérations. Voilà d'étranges remarques de la part d'un député de la Colombie-Britannique. J'avais toujours cru que les montagnes représentaient un obstacle naturel. Dès que je franchissais cet obstacle, je constatais que les gens faisaient preuve d'individualisme. Je pense que le député fait du zèle, il est un peu trop optimiste. Personne n'est parfait. Chacun d'entre nous a été délégué à Ottawa pour représenter sa circonscription, sa région. Chacun de nous veut assurer le développement de sa circonscription et de sa région, car il estime que c'est de cette façon que le Canada progressera.

Je me souviens très bien qu'au cours de la dernière campagne électorale, le ministre de la Justice (M. Lang), chargé de la Commission canadienne du blé, avait dit que le gouvernement s'occuperait de Vancouver, qu'il y dépenserait de l'argent et en aménagerait le port. Je signale la chose simplement pour montrer que nous sommes tous désireux d'aider notre circonscription. Les réalisations de ceux qui sont au pouvoir démontrent qu'ils favorisent leur circonscription plutôt qu'une autre. J'en donnerai des preuves, monsieur l'Orateur. C'est pourquoi j'appuie l'amendement à l'étude, où l'on exige une représentation régionale lors de la présentation des demandes.

J'avais fait inscrire une question au *Feuilleton* pour savoir combien le gouvernement avait dépensé pour les divers ports de notre pays au cours des cinq dernières années. J'ai choisi cinq années, car c'est la période pendant laquelle le gouvernement a été au pouvoir. En 1967, le gouvernement fédéral a dépensé environ 17 millions de dollars pour le port de Vancouver. Cette somme a diminué chaque année, entre 1967 et 1972, et atteignait 6 ou 7 millions de dollars en 1972. Je pourrais ajouter que Vancouver est le plus grand port du Canada. C'est par là que passent 27 p. 100 de tout le tonnage qui entre et qui sort du Canada.

J'ai trouvé étrange que le ministre de la Justice se rende à Calgary pendant la campagne électorale et dise que le gouvernement accorderait plus de crédits au port de Vancouver. Mais en examinant la réponse à ma question, j'ai compris la raison. Le deuxième port du Canada se trouve être Montréal. C'est par lui que passent 17 p. 100 du tonnage qui entre et qui sort du Canada. Il y a cinq ans, le gouvernement avait dépensé 19 millions de dollars pour le port de Montréal et, en 1972, 20 millions de dollars, soit à peu près autant, ce qui prouve que le gouvernement fait preuve de préférence régionale.

On peut distinguer différentes pressions régionales qui ont agi sur le gouvernement. Walter Stewart, dans son livre intitulé «Divide and Con» a souligné les pressions régionales qui se manifestent. Au cas où quelqu'un ne l'aurait pas lu, je vais vous citer le passage suivant, extrait de la page 160:

Un parc d'une valeur de 10.3 millions de dollars au Mont Sainte-Anne, à vingt-cinq milles au nord de Québec, dans la circonscription libérale de Montmorency.

Un parc national historique de 16 millions de dollars au cœur de la circonscription de Jean Marchand, dans la ville de Québec...

Un parc riverain de 86 acres d'une valeur de 30 millions de dollars, à Toronto...